

# L'ACLOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou  
Tout Nivelles périrou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C<sup>mes</sup>.  
Réclames, 50 centimes (la ligne).  
**ON TRAITE A FORFAIT.**

### Deuxième concours littéraire wallon ouvert par l'ACLOT.

#### Objets du Concours.

- 1° Une chanson.
- 2° Une poésie.
- 3° Une collection d'expressions wallonnes, en usage à Nivelles, relatives aux mots : *œil, main, pied, cœur*.
- 4° Une rédaction en prose (narration, description, ou étude.)

#### Conditions du Concours.

Des récompenses spéciales seront affectées à chaque objet du concours. On peut indifféremment concourir pour un seul ou pour plusieurs objets.

Les pièces destinées au concours devront être adressées, franchises de port, à M. Edouard PARMENTIER, rue de Soignies, 21, à Nivelles, avant le **30 Juillet 1890.**

Elles ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Ce billet portera une devise ou une indication quelconque répétée en tête du manuscrit.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auraient point obtenu de distinction seront brûlés, sans avoir été ouverts, immédiatement après la proclamation des décisions du jury.

Les pièces écrites en wallon nivellois sont seules admises au concours.

## NOS VOISINS.

En lisant dernièrement le dictionnaire des noms donnés aux habitants des diverses localités de la France, publié, dans le tome 1<sup>er</sup> de *Mélusine*, par M. Lucien Merlet, l'idée nous est venue de rechercher les noms donnés aux habitants des communes voisines de Nivelles.

Nous avons constaté, tout d'abord, que ces noms sont rares ou d'un usage peu fréquent dans nos environs. C'est ainsi que nous avouons ne pas connaître la dénomination donnée aux habitants de Baulers, de Lillois, de Monstreux, de Bornival, communes les plus proches de Nivelles.

C'est peut-être ignorance de notre part. Nous ne le croyons pas cependant et notre opinion semble être confirmée par le fait que l'on désigne souvent les habitants de certains villages par le nom du village même. Ne dit-on pas : « En' lachi ni pou les Haut-Itte », c'est-à-dire : « Ne lâchez pas pour les habitants de Haut-Itte, ne reculez pas devant eux » ?

Dans le feuilleton de *Sédan*, que nous avons publié dernièrement (Enne traque au bos du Cailwé (1)), nous rencontrons cette phrase : « les ciens d' Lellou invitinent les Baulés eîd les Thin'wés. »

Et plus loin : « Les Lellous nos invitont... »

Et cette autre encore : « Ça, c'est les Promelles. »

(1) *AcLOT*, 2<sup>e</sup> année, nos 18, 19 et 20.

D'où nous croyons pouvoir conclure — *Sédan* étant un pur Wallon — que si les habitants de Thines portent un nom particulier, ceux de Lillois, de Baulers et de Promelles (hameau de Vieux-Genappe) n'en portent pas.

Nous voulons cependant en avoir le cœur net et nous allons continuer notre petite enquête.

Si quelque lecteur complaisant voulait bien nous aider dans nos recherches, il nous obligerait beaucoup en nous faisant connaître les noms wallons des habitants des communes suivantes, appartenant au canton de Nivelles. Nous apprendrions également avec plaisir les locutions, dictons, etc., dans lesquels ces noms figureraient :

Baulers (*Baulté*); Bornival (*Bournivau*); Braine-l'Alleud (*Braine-l'Allieud*); (1) Braine-le-Château (*Braine-Chateau*); Clabecq (*Clabecq*); Haut-Itte (*Haut-Itte*); Lillois-Witterzée (*Lellou*); Monstreux (*Moustieux*); Oiskerque (*Oskerque*); Ophain-Bois-Seigneur-Isaac (*Ophain-Bolosac* ou *Bo-d'-Seigneur-Isa*); Plancenoit (*Plang-nwé*); Quenast (*Qu'nas*); Rebecq-Rognon (*R'becq*); Thines (*Thines*); Tubize (*Tubisse*); Virginal-Samme (*Vesnau*); Waterloo (*Waterloo*); Wauthier-Braine (*Wauthi-Braine*).

G. WILLAME.

### LES AMOURS IGNORÉES.

POUR M. V. d. R.

L'an dernier, en novembre, un jour humide et froid,  
— C'était le jour des morts, moi jour de fête à moi —  
Le cœur plein de regrets et l'âme de prière,  
J'étais allé rêver longtemps au cimetière,  
J'étais parmi les croix ouvrant leurs bras pieux.  
Je regardais passer, des larmes dans les yeux,  
Les orphelins en deuil, les mères en prière,  
Allant s'agenouiller là-bas sur quelque pierre.  
Et je vis dans un coin un enfant frais et beau,  
Qui riait en glanant des fleurs sur un tombeau.  
Je me pris à l'aimer en voyant tant d'aurore  
Briller sur tant de nuit. — Pour le revoir encore,  
Depuis, je suis allé, par ces longs mois d'hiver :  
La neige sans un pas couvrait l'enclos désert.

Un autre jour aussi, mais un jour de souffrance,  
Je reçus ce beau vers qui parlait d'espérance :  
« Un chrétien, quand il souffre, ami, n'est jamais seul. »  
Je venais de creuser pour un nouveau linceul  
Une nouvelle tombe. Et la parole amie  
D'un Inconnu pourtant, dans mon âme affermie  
Fit naître quelque paix. Oh ! qu'il en soit béni !  
Si j'ignore, Dieu sait. Et Dieu, qui pour un nid  
D'oiseau laisse traîner quelque api, quelque plume,  
Eloignera de lui peut-être une amertume,  
Pour ce bienfait donné. Pour mon cœur la Pitié  
Voilà est le parfum discret de l'amitié.

Un autre jour encor, — c'était un jour d'automne  
De ces mois où toujours, dans le bois qui frissonne  
Se plaignent longuement de vagues harmonies —  
Par un sentier caché sous les feuilles jaunies,  
J'allais, seul, revivant un vieux rêve, et je vis  
A travers le réseau mobile des taillis  
Une enfant rose et blonde, et joyeuse, et charmante.  
Elle cueillait des fleurs, elle allait souriante.  
Elle n'a pu savoir l'éclosion d'amour  
Qui, chaste, fleurissait dans mon cœur, au retour.  
Jamais je n'ai revu la blonde jeune fille,  
Mais j'y pense toujours. Sous le bois, la charmille

(1) *Brainwé* — tout court — signifie : habitant de Braine-l'Alleud, comment désigne-t-on, à Nivelles, les habitants de Braine-le-Château et de Braine-le-Comte.

Mettait des reflets d'arbre et de ciel dans ses yeux.  
Elle passa, fixant un vol d'oiseau frileux.  
Et, triste, je repris mes vieux rêves moroses.

Ainsi vont s'effeuillant les cœurs, comme des roses.  
17 Janvier 1890. O. X.

### In pèlerinage.

Il avou in coup in pèlerinage à Saint Djean.  
Ça fait qu'là qu'o couminche à dire : c'est-st-in grand pèlerinage, i vi des dgins de tous costés, i nos faudra r'nétii no-n-égliche.

Ça fait qu'i s' mettont tertous à l'ouvratche. Et les v'là djustémint arrivés au grand Sangne : i li foutont l' tresse dju.

Et les v'là qui s' demandont : « Qu'est-ce que nos d'allons fé : démain, tous les dgins vont v'ni et pou' d' Sangne ! »

— « Oh ! qu'i dit l' clér, djé m' mettrai à l' place du Sangne, mi. »

Et v'là tous les dgins arrivés de tous les costés. Il avou des tchandelles dins toutes les broques.

Dé v'là co n' binde arrivée.  
Pus pou' d' place pou mette leu tchandelle.

Ça fait que v'là in aute qui dit :

— « Mettè-llè intré l'artia du Sangne.

V'là que l' tchandelle fondou et v'nou brûler l'artia du Sangne.

Ey i l'rirou s' pid.

Ça fait qu'i s' sont mi à crier :

— « Mirauque, mirauque ! El Sangne qui s' boutche ! »

— « Mirauque, mirauque tant qu' vos volez ! Qué l' diabe vos impourte ! Djé n' va ni léi brûler m' n'artia pour vous.

Ça fait qu'il a pris ses clique et ses claque ey il est coureu évole.

Et les paisans ont crier : « Mirauque ! »

### In rôle ermède.

In djou, n' feum'n' du país d' Ronquières  
Va trouver s' curé : « Qué misère,  
» Monsieur l' curé ! Dj'ai l' diâl' dins l' courps. »  
— « C'est-st-in malheur, nos stons d'accourd, »  
Qu'i respond l' curé. « Mais 'n' m'iette,  
» Es-n-affair' s'ara bi rad' fette. »  
— « A bou ? » — « Léim-mé fé, seul'mint,  
» Vos sàrez scappée d'su l' moumint :  
» Vos d'allez prind' de l'ieu bénite  
(l' n' d'in faudra ni pus d'in lite);  
» Vos bwérez l' mitan subtlmint  
» Et vos perdrez l' resse... in lavmint...  
» Pou'-n-in rôle erméd', c'est-st-in rôle,  
» Pa'c' qu'avé ça, diàle ou ni diàle,  
» I s'ara pris intré deux feux :  
» I faut qu'i crêfle ! »... Et ç' a ieu lieu.

Stois.

## Boîte du Journal.

A un ancien acLOT (M. J<sup>es</sup> R.) — Nous nous sommes empressés de communiquer votre lettre au Club vélocipédique nivellois, lequel nous aura sans doute écrit, cette semaine.

## Avis d'adjudications.

ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DE L'ETAT.

PROCHAINEMENT, à la station de Nivelles Est. 1<sup>er</sup> lot: Démolition d'une maisonnette et construction de deux nouvelles maisonnettes au passage à niveau n° 40 à Hennyures et au P. N. n° 3 entre Tubize et Quenast. Estimation, fr. 9.800,47. Caut. préalable fr. 450.

2<sup>e</sup> lot: Démolition de trois maisonnettes, construction de trois maisonnettes nouvelles au P. N. n°s 19 et 27 et à front du chemin S<sup>t</sup> Roch à Nivelles-Nord, et agrandissement et exhaussement de quatre maisonnettes aux P. N. n°s 24, 28, 29 et 30 entre Feluy-Arquennes et Baulers. Estim. 23.046,70. Caut. préal. fr. 1.100.

3<sup>e</sup> lot: Démolition de quatre maisonnettes, construction de quatre nouvelles maisonnettes aux P. N. n°s 45, 48, 56 et 59 entre Baulers et Bousval; agrandissement et exhaussement de trois maisonnettes aux P. N. n°s 35, 36 et 42 entre Baulers et Bousval. Estim. fr. 25.334,55. Caut. préal. fr. 1.200.

4<sup>e</sup> lot: Démolition de trois maisonnettes et construction de trois maisonnettes nouvelles avec dépendances aux P. N. n°s 63, 67 et 68 entre Bousval et Court-S<sup>t</sup>-Etienne. Estim. fr. 13.567,78. Caut. préal. fr. 650.

On pourra prendre connaissance des plans et cahier des charges au bureau de M. Van Mierlo, ingénieur en chef, directeur de service, rue Fonsny, 38 A, à Bruxelles, lorsque la date de l'adjudication sera fixée.

## A DROITE ET A GAUCHE.

La Gazette wallonne, de Liège, cesse de paraître, après un an d'existence.

M. Gustave Thiriart, son éditeur en même temps que son rédacteur en chef, l'abandonne pour retourner à ses chansons; car M. Thiriart est avant tout un chansonnier, ou plutôt (comme le disait, en notre présence, un convive au dernier banquet de la société *liégeoise de littérature wallonne*) « c'est la chanson, cet homme là ! »

Nous regrettons vivement la disparition de la *Gazette wallonne* et, avec M. Thiriart, nous faisons des vœux pour que ses lecteurs reportent leurs sympathies sur *li Spirou*, le vaillant petit journal de M. Tilkin.

Les bouchers ont célébré gaiement, lundi, la fête de leur patron, S<sup>t</sup>-Antoine. Un joyeux banquet les a réunis au local de leur Société, chez M. Jules Daue.

Les convives, dont l'appétit avait été aiguisé par une longue promenade en ville, ont bu et mangé comme il convient, jusque bien tard dans la soirée.

Nous signalons à l'attention de la police les gamins qui s'amusent à détruire les plaques en émail portant les inscriptions *lettres, imprimés*, des nouvelles bornes-poste.

## Pierre Djossart, el maisse pourtchi d' Braine.

Dins l' temps, il avout dins chaque villatche in homme qui d'allout à tchamps avé tous les pourchas d' l'indwot. Tous les djous au matin, i fsout daller s' courner què les compagnons d' S<sup>t</sup> Antwène conichinent; aussi râte dins toutes les rangs s'astout in grougnatche à tout squetter, et si o n' leu avout ni drouvi l'huiche, ils l'arinnet foutu dju. Vos viiz les nourçons Pierre courri au rendez-vous, leu queue ercolée, el verrou Colas l'escume à s' gueule, pus terripe què Godfrine quand il a s' chique, el trouie Djean avé n' douzaine dé catchots; enfin toute el' pourchatterie d'alintour astout au posse au son du courner.

L'homme qui cournou dainsi astout l' pourtchi du villatche; c'est dou ceu d' Braine, comme vo l'avez vu à l' coupette, qué d' vos parer.

En' cwéiz ni qu' s'astout in mesti facile; les pourchas n'avinnent ni tertous l' même caractère. Dins l' binde qué Pierre Djossart ménout, i d'avout des ceux qui li avinnent dedjà fait pus d'enn' ferligue; heureusement pour li qu'il avout s' Fichau (s'astou s' tchi qu'il appelle ainsi); stilà savout les mette à l'ordre: i les mindjou quédwè à mitan avout d' s'inraller.

In djou, el trouie Djean avout sté pu méchante qué d'ourdinaire éié Pierre n'avou ni seu li fé intinde

La borne qui se trouve près du Waux-Hall est, par suite de ces dégradations, dans un état déplorable, et si l'on ne met bon ordre aux exploits de ces garnements, les autres bornes auront bientôt subi le même sort.

Lundi soir, vers huit heures et demie, au moment où le ciel était d'un noir opaque, un bolide d'un éclat remarquable a traversé l'espace, en jetant dans la nuit une clarté qui a duré plusieurs secondes. Ce bolide a disparu dans la direction de l'Est.

Depuis quelque temps, des patrouilles de gendarmes parcourent la ville pendant la nuit, pour éviter, sans doute, le renouvellement des vols dont les auteurs continuent à rester introuvables. Tandis que les agents qui, en même temps que les gendarmes, sont chargés de ce service de surveillance, sont chaussés de caoutchoucs amortissant le bruit de leur pas, les pandores font résonner le pavé de leurs pas lourds et cadencés, comme pour prévenir les voleurs de leur approche. Lequel des deux systèmes est le meilleur?

On ne pourra se prononcer que le jour où l'on aura devant les yeux les résultats de ces patrouilles; peut-être sera-t-il possible de tirer une conclusion en comparant le nombre des malfaiteurs qui auront été arrêtés par ces deux catégories d'agents.

D'ici là..... fermons nos portes.

La Nivelloise dit, dans son dernier numéro, que par suite du placement de trois « bees » au boulevard de la Dodaine, les amoureux nocturnes n'auront plus que le « bos du Spluc » pour se réfugier.

Rassurons notre consœur: les amoureux peuvent, en toute sécurité, prendre possession du sentier longeant la gare du nord (c'est déjà chose faite, d'ailleurs): l'obscurité la plus complète règne dans ces parages, assez fréquentés, cependant.

Contrairement à ce qu'annoncent les cartogrammes des conférences horticoles données à l'Ecole normale par M. Louis Dubrulle, la conférence prochaine aura lieu à trois heures de l'après-midi.

Voici le résultat de la tombola offerte gratuitement par M. Louis Hancart, pâtissier, rue de Mons, à tous les clients de sa maison:

Une grande couque de Dinant est gagnée par M. A. D., boulevard des Archers (N° 850).

Un pain d'épice représentant la fuite en Egypte et un superbe gâteau sont échus à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> D., rue de Mons (n°s 594 et 595).

Le tir communal ne suffit plus aux officiers de la garde civique: ils organisent des tirs aux

raisos avé s'escorée, il avou à l' fin voui s' tchi dsus, et comme s'astout s' n'habitude, Fichau li zavout fait in esquerlache de tous les diapes à s' fesse.

Pierre a ieu bau l' bassiner avé s' mouchwère dé poche éié cachi du mouri bos pou arrêter l' sang, i n' d'a ni insourti, il a fallu qui s'ervoie avé s' biesse presse à fè ses dernières bauiés. Elle avout tout l' même esté bi' arrindgée, pac' qu'elle est crèvee deux twè djous après.

Comme ça n' fésout ni l' compte Djean, il a attaqué Pierre Djossart au tribunal à Nivelles, éié maugré s' n'avocat, Pierre a sti condamné à paï swéssante francs pou l' trouie.

Pierre Djossart enn' fésout pus pot d' bi, i n' dourmout pus: l' pouvre homme n'arou seu paï. A s' n'époque là, o d'allout co in prijon pou ses desesses éié Pierre, qu'avout toudi sti honnête et brave, n' volout ni daller dans l' traui; i va trouver s' maieur pou li d'mander conseil éié savwère commint c' qu'i froot.

L' maieur, d'bauchi li-même dé vir Pierre Djossart dins c' n'état-là, n' trouffe ri d' niéux qué d' li consii d' daller parler au rwé, qué s'astout in bouin homme, qu'il gracierout bi seur.

Pierre enn' fait ni ieuone ni deux, i r'courre à s' maiso dire à s' feumme d'acrachi ses solés et d' poli s' sauro d' Sart-Moulin, qu'i partout l' lend'main matin à Brusselles parler au rwé pou s' n'affaire.

lapins sauvages, qu'on abat presque à bout portant. C'est un jeu très-agréable pour ceux qui, n'ayant ni chasse ni port d'armes, veulent quand même connaître les émotions d'une « chasse mouvementée. »

A quand les tirs aux pigeons?

Un cabaretier de Monstreux, dont la maison est située près de l'église, a pris pour enseigne: A Saint Pierre. Vraiment, le gardien des portes du ciel ne doit pas être commode, à en juger par la mine rébarbative que lui a donnée le peintre de cette enseigne.

Un de nos amis, qui était allé avec son gamin se promener à Monstreux, nous a affirmé que l'enfant avait été pris de peur à la vue de ce « tableau ».

Toutes nos félicitations à l'artiste.

## Variétés.

LA FIN DU NOUVEAU SIRE DE HOUTAIN-LE-MONT. (1)  
1599-1602.

La veuve du seigneur de Houtain-le-Mont épousa, contre le gré de sa famille et surtout contre le gré de son frère, Wynand de Wyngarde, chanoine du chapitre de S<sup>t</sup> Lambert, Jean de Bethencourt, officier de l'armée d'Albert, vaillant mais pauvre.

Les trois jeunes enfants de la veuve (deux filles et un garçon) ne furent guère bien traités par leur beau père, qui était très rude à l'égard de sa femme.

Ce fut alors que les parents des orphelins résolurent de les arracher, par tous moyens, de la maison paternelle.

L'un de ces parents était Charles de Glimes, fils du grand bailli héréditaire du Roman pays de Brabant (Brabant wallon), descendant d'un fils naturel de Jean II, duc de Brabant. Les de Glimes furent toujours déterminés, c'est-à-dire violents et brutaux.

Ch. de Glimes, muni d'une lettre de Wynand et d'une autre de son père, arriva à Génappe auprès du mayeur Jean Allart, à qui la lettre ordonnait de fournir au fils du bailli aide et assistance...

Le lendemain, de grand matin, de Glimes se trouvait, avec une quarantaine de paysans dévoués, près du château de Houtain, lequel était bien défendu, car on craignait les excursions des Hollandais etc... Aussi profitèrent-ils du moment où la herse fut levée pour laisser passer les servantes qui chassaient les vaches dans les prairies voisines et, sortant soudain d'un vieux souterrain abandonné, ils entrèrent brusquement dans le château, en désarmèrent tous les habitants et même Jean de Bethencourt, avec lequel Ch. de Glimes déjeuna ensuite... Ils sortirent plus tard, emmenant toute la jeune famille de la veuve....

(1) Un lecteur obligeant nous a communiqué cet article qui est un résumé d'une étude publiée jadis, dans la *Revue trimestrielle*.

El lend'main vos viiz Pierre Djossart sus l' route dé Brusselles, bi pimpé, enn' nieuf pupe dé Limy avé n' tourtchette dé stoupe au buja comme i m'tout toudi, des bias plis à s' sauro, ses solé acraché avé n' bouidine dé pourcha toute nouvelle éié s' baston à scoriette.

Dé vié dige heures, il arrive au Palais, il est st-arrêté pa in hussier qui li n' demande, iusqu'i d'allout.

— Djé vi parler au Rwé, est-ce ti-même?

— Non, disst-i l'hussier, djé n' vivrai ni vi assez pou ça; dites vo no djé dirai vos annonci.

— Djé m'appelle Pierre Djossart, maisse pourtchi d' Braine.

L'hussier va dire au Rwé, qu'i d'avou in drôle qui v'nout pou li parler et li d'mander si povout l' fé intrer. Le Rwé li dit qu'oi.

L'hussier in r'vénant dé Pierre li dit: « Vos tirerez vo casquette quand vos sarez dé lé Rwé, pac' qu'o n' leu pale ni avé ça dsus leu tresse; à c' l'heure nos indirons, s'vimes. »

« Pierre Djossart! » crie-t-i l'hussier in drouvant l'huiche du cabinet du Rwé.

Pierre, qui n'avout ni roublii les r'commandations qu'o li-z'avout fait, tire es casquette: el pupe qu'astout d'ins vole à terre et s'quette in co pu d' mille boquets.

— Non dé Donme! disst-i Pierre, c'est enn' nieuffe qué dj'ai ach'té hier, Monsieur lé Rwé; djé n'arai pu

Après leur départ, Jean de Bethencourt introduisit contre eux une accusation de violation de domicile, d'atteinte à la liberté individuelle, et de vol d'une somme de 20.000 florins contenue dans un bahut...

Lorsque le procureur général du Brabant procéda à l'enquête à Nivelles, Genappe et Houtain, les faits furent reconnus constants, sauf la question du vol et ce magistrat requit contre les de Glimes, père et fils et contre J. Allart (ce dernier mourut peu de temps après, des suites des émotions trop fortes que cette affaire lui fit éprouver)... On voit, entre autres choses singulières, que le grand bailli se défendit des accusations relatives à sa vie privée, mais convint que quand il recevait des hôtes, il buvait un coup de trop, « ce qui ne devait pas être réputé comme vice, parce que étant commun aux naturels de ce pays ».

Cependant, avant que tout fût terminé, un nouvel incident mit aux prises Bethencourt et Ch. de Glimes, ce qui amena un procès à vider à Nivelles.

Or, le 15 juillet 1600, Ch. de Glimes arriva à cheval à Nivelles, suivi d'un domestique, qui était un vrai bretteur; ils étaient armés jusqu'aux dents et descendirent à l'auberge de l'Étoile, sur la Grand'Place... En attendant J. de Bethencourt, de Glimes dina à l'auberge, mais ne voulut pas boire; sortant, peu après, il vit son adversaire qui était arrivé sans armure et accompagné de deux valets sans armes. J. de Bethencourt se faisait panser, chez le barbier-chirurgien *Moncada*, d'une blessure à la jambe, causée par la morsure d'un cheval, lorsque de Glimes s'approcha de lui, l'apostropha grièvement et lui dit de dégainer. Bethencourt, vaillant homme de guerre, se défendit avec vigueur et l'aurait emporté si son adversaire n'eût pas eu casque et cuirasse. Bethencourt tomba mortellement blessé; ses deux valets, pourchassés par le domestique de de Glimes, furent aussi laissés pour morts sur la place; ce que voyant, les habitants rentrèrent tous chez eux.

De Glimes se réfugia dans le cimetière de St Nicolas, lieu d'asile; puis, de là, gagna une des portes de la ville, mais ne quitta cette dernière qu'après avoir fait chercher son chien à l'auberge; alors, faisant le signe de la croix, il se dirigea vers le pays de Liège, avant que le mayeur de Nivelles l'eût fait poursuivre...

Cependant, une nouvelle action fut lancée contre lui; mais on voit en 1602 les de Glimes réconciliés avec le procureur général du Brabant, Jacques de Tsestich, à qui il avait plusieurs fois — comme une lettre conservée jusqu'ici nous l'apprend — fait porter des *pastés* de signe (cygne) et des quartiers de *chevreux* (chevreuil).

Et ce fut ainsi que se termina l'affaire.

Froment les 100 kilogs, 17,75 francs — Seigle 13,50 — Avoine indigène, 15,00 — Escourgeon, 17,50 — Beurre, le 1/2 kilog 0,00 — Œufs, les 26, 3,12.

ri pou fumer in rallant.

— Vous en retrouverez bien une pareille, mon ami, cela ne sera pas difficile, disst-i le Rwé.

— Ça n'fait ri, n' vos desbauchi ni, Monsieur le Rwé, in rallant djé perdrai n' chique, à m' maïso i d'a co des vièies.

— Eh bien, disst-i le Rwé, qu'est-ce qui me procure l'honneur de votre visite?

— Ah! djé m'appelle Pierre Djossart, comme vos a dit t' à l'heure el général qui m'a amèné; djé sus l' maïso pourtchi d' Braine, djé va à tchamps avè tous les pourchas du villatche; il avout dins l' binde enn' trouie qu'astout toudi méchante, dj'ai voui m' tchi dsus, il l' agni pa l' fesse, elle est crévée, est-ce que djé dwé l' pai, ni, dites in pau?

— Je ne vous comprends pas, disst-i le Rwé, revenez à deux heures, nous nous expliquerons.

Pierre est stévoie rattinde après les deux heures; sus c' temps là le Rwé, qui avou s'intu n' belle occasion d' rîre, avout rassimblé dins in salon toutes les dames dou palais, les minisses, el reine, enfin, tout c' qu'il avou d' notape au palais, testous astinnent presse à l'heure que Pierre devou arriver.

Pierre enn' s'a ni fait rattinde: à deux heures djusse il astou au posse; o l'introduit co in coup tout près dou Rwé. Le Rwé li dit: Racontez-moi bien votre commission, que je voie ce qu'il y a à faire pour vous.

### Mots en croix blanche.

Afin que cette croix vous paraisse légère,  
Dans l'ordre naturel j'en donne les carrés;  
Par de simples lirets les mots sont séparés...  
On ne saurait mener plus rondement l'affaire.

D'abord, pour vous guider, méditez mon premier. —  
S'appellait « Los Reyes » au siècle de Pizarre. —  
Remède doux au cœur, comme dit mon portier. —  
L'opoponax offert aux nanes du Tartare.

En Artois, en Gascogne, à la crête des monts. —  
Désigne quelquefois un pâté de maisons. —  
Peintre, graveur, poète, amant de la bataille —  
La ménagère y vient choisir la victuaille. —

Rajeuni par Médée. — Une reine en renom,  
Dans ce pays, jadis, cultiva ja cabale. —  
De l'île de Boal antique capitale. —  
Au sein de l'océan ce que fait le poisson.

Des deux grands mots, unis, pour former les bordures,  
Par un copulatif, un pronom ressaasé;  
L'un se dit d'un système assez controversé,  
L'autre sert à régler les poids et les mesures.

La réponse au logographe de notre dernier n° est :  
PIERROT, PORTIER, POTIER, PITRE, RÉPIT, POIRE, RÔTI, PORE,  
ROI, RIT, POT, TRI, TIR, PORTE, PORTIER.  
Ont deviné: Seurasou Frick et Nened; Totor el choumaque et  
Tati el perriqui.

### ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 18 AU 25 JANVIER 1890.

NAISSANCES. — Eva-Elise-Gh. Dairieux. — Henri-René-Antoine-Gh. Pauwels.

MARIAGE. — Jules-Florian-Antoine Trigalet, 25 ans, ouvrier menuisier, avec Marie-Gh. Dambremé, 22 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Henri-Joseph-Gh. Decrolière, 9 ans, décédé faub. de Namur. — Constant-Alexandre-Gh. Thiry, 40 ans, tourneur en fer, époux de Françoise Edoard; — Jean-Baptiste Payen, 23 ans, ouvrier peintre: tous deux décédés boulevard de la Batterie. — Elisabeth-Désirée Deleener, 77 ans, rentière, veuve de François-Joseph Longlis, décédée rue Mariet. — 2 enfants au-dessous de 7 ans.

### VILLE D'ANVERS 1887.

16<sup>e</sup> tirage, du 10 janvier 1890. — Les 26 séries sorties sont: *Séries* 1987 2138 4899 5333 7304 8428 11148 23407 26810 29876 34254 35676 36253 36395 38999 39362 45927 46489 47738 48136 51355 54960 59649 63229 68567 72695.

Les primes sont échues comme suit: S. 51355 n° 8, fr. 20,000; — s. 45927 n° 2, fr. 2,500; — s. 34254 n° 14, fr. 1,000; — s. 11148 n° 15, s. 45927 n° 1, fr. 500; — s. 2138 n° 8 21, s. 4899 n° 12 16 21, s. 5333 n° 1, s. 8428 n° 5, s. 11148 n° 8 22, s. 26810 n° 6 23, s. 29876 n° 10, s. 35676 n° 11, s. 48136 n° 24, s. 51355 n° 3, s. 54960 n° 2, s. 59649 n° 12, s. 68567 n° 10 19, s. 72695 n° 9, fr. 150.

Pierre, tout stoumaqui dévire tant d' d'gins, dit: Djé sus Pierre Djossart, maïsse pourtchi d' Braine; il avout, dins mes pourchas, enn' trouïe qu'astout toudi méchante, dj'ai voui m' tchi dsus, il l' agni pa l' fesse elle est crévée; est-ce que djé dwé pai pou ça, mi, Monsieur le Rwé?

— Je ne comprends pas, que le Rwé répond.  
— Assez bi, djé vas co vos l' dire in coup, respond-i Pierre, mins si vos n' comperdez ni co, vos n'astez ni fourt malin.

Waitiz bi, tous ces Messieurs c'ic ces Madames-là, c'est comme si ça sarout tous mes pourchas, éié que s' telle-là (in moustrant la reine), sarout l' trouïe qu'est méchante, éié vous, disst-i au Rwé, qué vos sariz m' tchi, qué d' vos vouïerous dsus; qu' vos l' agni pa l' fesse éié qu'elle crév'rou, est-ce que djé d'vrou l' pai, mi?

— Non, mon ami, j'arrangerai cette affaire; maintenant retournez et soyez tranquille, voilà une pipe en remplacement de celle cassée tantôt.

Pierre Djossart est stévoie à s' maïso dire el boune nouvelle à s' feumme et au maïeur; i n'a jamais fumé dins s' pûpe qui a d'meuré tout l' temps d's vie pindeu au d'zeur du bon Dieu dsus s' tch'eminée.

Les losses ont fait n' pancarte éiusqu' stout mis: El cien qui n' demande ri n'a ri.

SÉDAN.

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échues de primes sont remboursables à fr. 110.

### VILLE DE BRUXELLES 1886.

19<sup>e</sup> tirage du 15 janvier 1890. — Les 48 séries sorties sont: *Séries* 509 6415 12664 15015 17196 23454 26961 28285 29180 29329 30707 31124 32201 32765 32797 32868 37814 38236 38604 40728 41650 41915 44258 46485 46841 47811 34465 57283 57350 58717 60881 62832 64062 71765 73857 84113 84771 85983 87627 88289 94627 96863 97224 100642 102634 107256 112066 114066.

Les primes sont échues comme suit: S. 46485 n° 9, fr. 150,000; — s. 23454 n° 3, fr. 5,000; — s. 87627 n° 11, fr. 2,500; — s. 64062 n° 17, s. 84113 n° 5, fr. 1,000; — s. 17196 n° 21, s. 23454 n° 1, s. 26961 n° 18, s. 29180 n° 17, s. 32868 n° 3, s. 41650 n° 6, s. 46485 n° 23, s. 54465 n° 2, s. 58717 n° 5 20, s. 64062 n° 4 21, s. 85983 n° 14, s. 88289 n° 20, s. 94627 n° 11, s. 96863 n° 12, s. 97224 n° 2, s. 100642 n° 21, s. 102634 n° 20, s. 114066 n° 12, fr. 150.

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échues de primes sont remboursables à fr. 110.

### Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS  
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A louer pour le 1<sup>er</sup> mars 1890,

Une Maison avec Jardin, sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée par M. Verelst.

pour le 13 septembre 1890  
UN HERITAGE

sise à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Etude du dit notaire.

### VILLE DE NIVELLES.

A louer pour le 1<sup>er</sup> Mars 1890

### Une Maison et Héritage

avec écurie, toits à porcs, poulailler, pré, jardin, d'une contenance de 62 ares 64 centiares, situés au chemin de la Procession et nommés vulgairement Camby.

S'adresser à M. Frédéric Parmentier, rue de Soignies, à Nivelles.

### COMMUNE DE MONSTREUX.

A louer pour le 1<sup>er</sup> Mars 1890:

1<sup>o</sup> UN JARDIN ou CLOSIÈRE, situé au lieu dit Verte tarte, contenant vingt-trois ares nonante centiares.

2<sup>o</sup> UN EXCELLENT PRÉ, situé au même lieu, contenant cinquante-sept ares nonante centiares.

S'adresser à M. Frédéric PARMENTIER, rue de Soignies, à Nivelles.

DÉPOT d'huitres de Zélande chez J. RAN-DOUX-ROSSELS, rue de Soignies, n° 30, Nivelles.

### PRIX DU JOUR:

Huitres d'un an	le cent fr.	5,00
» 1 1/2 an choisies	»	6,50
» 2 1/2 ans »	»	9,50
» 3 ans 1 <sup>re</sup> qualité	»	13,00
» 3 1/2 ans extra choisies	»	15,00

### Madame C. BOGAERTS,

RUE AUGUSTE ORTS, 18, en face de la Bourse,

— BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX.

**GRAND PLACE**  
A  
**NIVELLES**

**ARTHUR SEMAL**

**AUX FORGES**  
DE  
**VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,**  
**Grillages, Chenils, Faisanderies.**

*Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.*

**ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS**

pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

**ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANGRES, ETC.**

**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS**  
pour hommes, dames et enfants.

**DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.**

**V. PLISNIER-PONCELET,**  
GRAND PLACE, 17, NIVELLES.

**SAISON D'HIVER 1889-1890.**

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs 14,75
» Moscoua doublé satin	» 15,00
» Beaver doublé satin très soigné	» 25,00
» Cheviot et fantaisie	» 20,00
» pour enfants	» 8,00
Costumes pour hommes	» 15,00
» enfants	» 5,00
Pantalons	» 5,00

**VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.**

**FAÇONS GARANTIES.**

## CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

**PELERIN, RUELLE & Cie**

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr. 1,60
» verte, » » »	» 1,75
» mauve, » » »	» 2,00
» blanche, » » »	» 2,50
Boîte brune, » » »	» 1,75
» mauve, » » »	» 2,00
» blanche, » » »	» 2,50
» avec ruban, » » »	» 3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c<sup>ts</sup> la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

**Change, fonds publics, coupons**

ORDRES DE BOURSE

*Commission un franc par mille*

**EDOUARD ATQUET**

RUE DE BRUXELLES, 48,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

## Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

**LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX**

33, GRAND PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

## CORSETS SUR MESURE.

*Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1,*  
(en face de la rue du Béguinage).

Nouvelle Invention

## SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

**PLACEMENT A TOUT ÉTAGE**

**OCT. LEHERTE**

SERRURIER-PÔLIER, BREVÉTÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

**PRIX MODÉRÉS.**

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

**R. LECOMTE-CASTELLE**

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.

Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

**SPÉCIALITÉ DE CHAMBRES FUNÉBRES.**

MAISON

**R. FROMENT-ROUSSEAU**

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MACASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

**PORTES ET CHASSIS.**

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

**Étuves et Cuisinières.**

Litères, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

**Calorifères de construction.**

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.

RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.

**MAISON FRANÇOIS GALLY,**

A VENDRE OU A LOUER :

**Grange,** rue de Bruxelles; grande **Maison,** rue S<sup>te</sup> Anne et plusieurs petites **Maisons.**

*S'adresser à M<sup>me</sup> Huet-Lisart.*

**GOUTEZ LE BON TABAC**

et les fins cigares

**de JEAN SCHOLTUS**

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

## A L'ABONDANCE

PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

**LOUIS HANCART-GRÉGOIRE**

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinart et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonages — Tartes, tourtes, gâteaux — Cartons montés — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvragés

**A DES PRIX MODÉRÉS.**

**JEAN ANDRIEUX**

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

**Compagnie belge**

DES

**PROPRIÉTAIRES RÉUNIS**

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME,** rue de Bruxelles à Nivelles.

**ETRENNES FIN DE SAISON ETRENNES**

**MAISON F. ROMBOUTS,**

rue Ste-Grétrude, 18, NIVELLES.

**GROS.**

**VENTE AU PRIX D'INVENTAIRE.**

A l'occasion de cette mise en vente, je ne saurais assez engager les personnes vraiment soucieuses de leurs intérêts, à profiter de ces occasions hors ligne qui ne se représentent que très rarement. Différents lots de marchandises sont vendus avec un rabais de 25 à 30 p. 0/0. En plus de ces avantages incontestables, j'offre à titre d'étrennes, 10 p. 0/0 sur tous les achats; cela pendant un mois seulement.

**Aperçu de quelques occasions :**

Pardessus moskova noir ou bleu, doublés Tartan, col velours soie au prix extraordinaire de 48,50	
Pardessus moskova noir, bleu ou vert, doublé satin 1 <sup>re</sup> qualité, col velours soie de Lyon, valeur 55 fr. au prix de 38 francs.	depuis 14,00
Pardessus à pélerine	3,75
Pantalons pure laine	3,80
Costumes complets pour hommes	depuis 7,50
Pardessus pour enfants	depuis 4,75
Pardessus à pélerine	7,50
360 Gilets fantaisie haute nouveauté	depuis 14,00

**DEUIL EN 6 HEURES. — PANTALONS EN 4 HEURES. — CONFIANCE. — PRIX FIXE.**

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER